

Communiqué de presse

Aulnay-sous-Bois : Ensemble, refusons l'homophobie !

La section locale et la fédération de Seine-Saint-Denis de la Ligue des droits de l'Homme dénoncent l'arrêté pris par le Maire d'Aulnay-sous-Bois visant à interdire les affiches d'une campagne conçues avec les associations de lutte contre le sida et lancée par le Ministère de la Santé.

Cette interdiction est absurde et discriminatoire.

- Absurde parce qu'elle considère que la représentation très soft d'un couple d'hommes porterait « *atteinte à la dignité au risque de heurter la sensibilité de l'enfance et de la jeunesse* ». Chacun sait que si ces affiches avaient représenté un couple hétérosexuel, le maire n'aurait pas réagi. Il affecte d'ignorer une réalité et prend le risque de saboter une politique de prévention pourtant essentielle en matière de santé publique, alors que ce sont justement les jeunes qu'il convient de sensibiliser à ce risque.
- Discriminatoire, parce que sa décision prise au nom d'un certain « ordre moral », constitue une façon de traiter différemment une partie de nos concitoyens en raison de leur orientation sexuelle. Il devrait savoir que l'homophobie aboutit des actes de rejet, de mépris ou de haine. C'est au contraire contre cette exclusion et cette violence sociale qu'il faut se mobiliser, en particulier dans la jeunesse. S'il est des pays où l'homophobie tue, rappelons qu'en France l'homophobie est, comme le signale l'association aulnaysienne Vivre Mieux Ensemble, « *une des principales causes de suicide chez les adolescents* ».

Pire, le maire a instrumentalisé sa police municipale au service de sa mauvaise cause : des citoyens qui collaient des affiches annonçant la tenue d'une réunion publique contre l'homophobie, ont été interpellés et conduits au commissariat. Ainsi la police municipale est-elle clairement utilisée, non dans l'intérêt général, mais pour défendre une politique partisane à vocation électoraliste.

La Ligue des droits de l'Homme se réserve la possibilité des poursuites que pourraient justifier cette censure homophobe et appelle les citoyens à participer à la **réunion publique organisée le jeudi 8 décembre à 20 h (salle Dumont)**, pour refuser l'homophobie, défendre la liberté d'expression et l'égalité des droits.

Aulnay-sous-Bois, le 28.11.16